



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2000/22/Add.1
3 mars 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS/ARABE

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-sixième session
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

QUESTION DE LA VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME DANS
LES TERRITOIRES OCCUPÉS, Y COMPRIS LA PALESTINE

Rapport du Secrétaire général

Additif

À la suite de la publication du document E/CN.4/2000/22, la Ligue des États arabes a fait parvenir une réponse, qui est reproduite dans le présent document.

Ligue des États arabes

17 novembre 1999

La Ligue des États arabes a présenté les documents suivants : "A report on Israeli violations of Palestinian human rights in the occupied territories" (Rapport sur les violations par les Israéliens des droits de l'homme des Palestiniens dans les territoires occupés), "The suffering of the Lebanese from occupation and the Israeli aggression in southern Lebanon" (Souffrances du peuple libanais victime de l'occupation et de l'agression israéliennes dans le Sud-Liban) et "Israeli practices affecting the human rights of Syrian citizens in the occupied territories" (Pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme des citoyens syriens dans les territoires occupés), établis, respectivement, par le Département des affaires palestiniennes du Secrétariat général de la Ligue des États arabes pour la période 1993-1998, par le Ministère libanais des affaires étrangères pour la période 1978-1998 et par le Ministère syrien des affaires étrangères, pour la période 1979-1998* :

* L'annexe est reproduite telle qu'elle a été reçue, en anglais et en arabe seulement.